

Formation à distance et professionnalisation des enseignants du cycle moyen :



Baghdad LAKHDAR
Consultant en sciences de l'éducation-
Algérie

Parler de l'école de demain nécessite de faire un très bref rappel de ce qui a été entrepris en Algérie. Une première réforme instituée par l'ordonnance du 16 avril 1976 a mis en place l'école fondamentale obligatoire et gratuite à tous les enfants algériens âgés entre 6 et 16 ans ; une école démocratique orientée vers une option scientifique et technologique qui visait l'arabisation des contenus d'enseignement et l'algérienisation des cadres.

La nouvelle réforme transcrite par la Loi d'orientation de l'éducation nationale n° 04-08 du 23 janvier 2008 vise essentiellement la qualité de l'éducation. Elle restructure les niveaux d'enseignement et institue l'éducation de la petite enfance et l'enseignement préparatoire qui demeurent non obligatoires.

Le fait d'avoir instituer la prise en charge de la petite enfance laisse présager une meilleure qualité de l'éducation. En effet, il est universellement reconnu que le rendement du système éducatif est fortement tributaire de la prise en charge socio-éducative de la petite enfance. De nombreuses études scientifiques ont démontré que lorsque l'Etat consacre à un individu une éducation dès l'âge de 3 ans, cela permet à ce dernier de développer les capacités nécessaires à une scolarisation réussie et à un apprentissage tout au long de sa vie.

Dans le sillage de ces études scientifiques, Heckman, prix Nobel d'économie, souligne que « *Les premières années de la vie de l'enfant sont des périodes sensibles pour la production de compétences cognitives, (...)* ; que les interventions précoces améliorent la scolarisation, (...) font reculer la criminalité, favorisent la productivité ». Il ajoute que « *Les capitaux investis dans les compétences socioculturelles des enfants en*

bas âge sont économiquement et socialement plus rentables que les investissements dans les infrastructures ou programmes spéciaux (rattrapage scolaire, cours de soutien, alphabétisation, maison de rééducation, etc.) ». Dans le même ordre d'idées, Dodson, psychologue américain, rendu célèbre par son best-seller mondial sur l'éducation intitulé « *Tout se joue avant 6 ans* », explique l'importance et l'enjeu de la prise en charge des enfants avant l'âge de six ans. En conséquence, pour que l'école de demain soit de qualité et rentable sur le plan économique et social, il est indispensable d'établir un programme de prise en charge socio-éducative de la petite enfance et rendre nécessairement obligatoire les programmes d'éducation préparatoire.

Avant d'aborder l'école de demain, quelques constats sommaires doivent être établis dix (10) ans après la mise en œuvre de la réforme qui a démarré à la rentrée scolaire 2003/2004.

La Loi d'orientation stipule dans son article 77 que « la formation initiale des différents corps d'enseignement est une formation de niveau universitaire » ; cette prescription a été appliquée et le ministère de l'éducation a même élaboré et mis en œuvre un programme de formation continue pour élever le niveau académique des enseignants en activité. Cependant, **la formation professionnelle, celle qui consiste à faire apprendre le métier d'enseignant** a été totalement délaissée. Le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale a fait disparaître le grade « d'enseignant d'application » et les établissements d'application ont été supprimés. Il faut considérer que si la **qualification académique** d'un enseignant est nécessaire, sa **certification**



professionnelle doit être prioritaire ; elle est absolument indispensable et doit être privilégiée. Sans une certification professionnelle, l'enseignant ne pourra pas assurer la qualité de l'éducation fixée à la réforme. **La certification justifiant que l'enseignant a suivi une formation professionnelle pour apprendre le métier d'enseignant doit être exigée avant de confier à ce dernier une classe.** L'école de demain exige un enseignant qui maîtrise son métier. En ce sens, un programme de formation initiale et continue pour apprendre le métier d'enseignant doit être mis en œuvre.

Le redoublement et le décrochage (abandon) scolaires sont excessifs. Il faut rappeler qu'un adolescent dans la rue est soumis à tous les fléaux sociaux – (l'oisiveté étant la mère de tous les vices) – et coûte excessivement plus cher à l'Etat qu'un enfant inscrit dans un établissement d'éducation, d'enseignement ou de formation. L'école de demain ne peut pas accepter le décrochage scolaire. Un programme de lutte contre la déperdition scolaire doit donc être entrepris le plus rapidement possible.

Les indicateurs, de standards internationaux, d'évaluation du système scolaire font ressortir des disparités et inégalités inter wilaya significatives sur la quasi-majorité des paramètres de scolarisation et des résultats aux examens. (Référence : « Enfants et femmes en Algérie – Une analyse de la situation – approche basée sur les droits humains, le genre et l'équité – UNICEF - Novembre 2011). L'école de demain renie les inégalités régionales ou entre sexe. A cet effet, il y a lieu de mettre en place un dispositif

de pilotage stratégique du système éducatif dont le système de veille permet de cibler la ou les strates administratives (commune, daïra, wilaya et région), ou le sexe qui ne répondent pas à l'obligation de résultats attendus ; cela permettra de programmer des actions ciblées pour réduire, voire annihiler les inégalités relevées.

QUELLE ÉCOLE POUR DEMAIN ?

Les grandes lignes de l'école de demain peuvent être résumées comme suit :

- l'école de demain doit être moderne, fonctionnant avec des moyens adaptés à son siècle, une école capable de former des citoyens du monde de demain. Une école qui doit faire l'admiration des parents en faisant réussir les élèves chacun selon son rythme ;
- une école où chaque enfant ou adolescent doit réussir sans bachotage. Une école qui ne fait pas régurgiter les connaissances, mais qui apprend à l'élève à les utiliser, à les analyser, à les synthétiser, à les appliquer et à innover. Une école où les salles de cours auront été transformées en salles d'expérimentation ;
- une école capable d'équiper l'élève pour le futur qu'il va vivre pour lui permettre de le dominer. Une école où l'enseignant constitue l'instrument du changement et non pas uniquement celui du conformisme et de l'orthodoxie ;
- une école où l'élève apprend à naviguer dans les TIC et à gérer les abondantes ressources qui évoluent de manière exponentielle. Une école qui fait acquérir essentiellement aux apprenants des compétences leur permettant d'utiliser les connaissances qui inondent la toile du Net. Une école qui développe la capacité de l'élève à trouver, à valider et à structurer l'information. Au Danemark, lors des examens officiels, les candidats sont autorisés à consulter internet ; il est facile de deviner que l'élève ne subit pas un contrôle des connaissances mais qu'il est évalué sur ce qu'il est capable d'en faire quand elles lui sont fournies.